



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Le directeur du service national
et de la jeunesse

Antenne du service militaire volontaire
de Marseille

Secrétariat général pour l'administration

Marseille, le 18 avril 2023

N° 132/ARM/SGA/DSNJ/ASMV-M/NP

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet « Marseille en grand » annoncé par le Président de la République le 02 septembre 2021, l'antenne du Service Militaire Volontaire de Marseille a vu le jour quelques mois plus tard.

Notre mission consiste à recruter, former et insérer dans le secteur civil, des Français âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et sans emploi. Notre spécificité, marque des armées, est de faire effort sur le savoir-être et le savoir-vivre ensemble afin de donner à ces jeunes gens les dispositions requises pour apprendre un métier puis trouver un emploi durable.

Ce dispositif comprend :

- une formation militaire initiale (discipline, rigueur, aisance orale) ;
- une formation complémentaire (remise à niveau scolaire, préparation au permis de conduire gratuite, techniques de recherche d'emploi) ;
- une formation professionnelle selon la filière choisie (*logistique, sécurité, travaux publics, hôtellerie et restauration...*).

Les jeunes qui nous rejoignent bénéficient de la gratuité du logement et de l'alimentation dans notre Antenne, et perçoivent une rémunération, les plaçant dans les meilleures conditions en vue d'une insertion réussie.

Notre campagne de recrutement s'appuie sur différents partenaires locaux et régionaux. Aussi, nous souhaiterions pouvoir collaborer de façon plus étroite avec vous afin d'identifier les jeunes qui pourraient bénéficier de notre dispositif. Vous trouverez, en complément de ce courrier, un kit de communication qui vous permettra de mieux appréhender notre offre de service.

Dans ce cadre, nous vous proposons :

- de mettre à disposition des personnes intéressées, dans vos locaux, les flyers joints au présent courrier ;
- d'organiser des informations collectives (menées par nos soins) auprès des jeunes ainsi qu'auprès de vos personnels.

Nous vous invitons également à consulter le site du Service militaire volontaire <https://www.le-smv.gouv.fr/>
Vous y trouverez des informations complémentaires ainsi que le dossier de candidature à télécharger.

Pour tout échange, vous pouvez prendre attache avec le personnel de l'Antenne du Service Militaire Volontaire de Marseille :

- Capitaine Fanny GLATZ : fanny.glatz@intradef.gouv.fr (07.86.75.70.31) ;
- Adjudant-chef Benjamin ROLLAND : benjamin.rolland@intradef.gouv.fr (06.80.34.19.54) ;
- Cellule recrutement : smv.marseille@gmail.com (06.28.49.51.40)

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre action au profit des jeunes en situation de décrochage et me réjouis, par avance, de nos futurs échanges.

Capitaine Fanny GLATZ
Chef de l'antenne du Service militaire volontaire de Marseille

Antenne du SMV Marseille
111, avenue de la Corse
BP 40026
13 568 Marseille Cedex 02
Dossier suivi par : adjudant-chef Benjamin ROLLAND
benjamin.rolland@intradef.gouv.fr



Cofinancé
par l'Union
européenne